

Ethnicité et nationalité en République du Congo

Flore LOUSSAKOUMOUNOU née DIAFOUKA BITSOUA*,
Christel LOUSSAKOUMOUNOU MALONGA** et Lhionel
NGUIE-MEN N'GUEMPIO***

Résumé

L'émergence d'une identité nationale dans une société multi-ethnique, plurilingue, nécessite une connaissance de soi et de l'autre « moi », dans l'optique d'une coexistence sociale acceptable. En République du Congo comme dans bon nombre de pays africains, le rapport ethnie/nation s'avère ambigu, voire conflictuel, bien qu'on puisse l'envisager positivement en marge de toute considération ethnocentrique. L'appropriation des rênes d'un destin commun à plusieurs peuples suppose donc une acceptation mutuelle des acteurs en présence, en optant pour une tolérance culturelle et/ou idéologique qui s'appesantit sur l'essentiel des valeurs partagées. Par voies d'observation directe et de recherche documentaire, l'on peut porter un regard suffisamment objectif sur une problématique du « vivre-ensemble » qui demeure d'actualité dans un pays en proie à divers cloisonnements psychologiques et socio-culturels.

Mots-clés : Ethnie, Nation, Identité, Coexistence sociale, Société.

Summary

The emergence of a national identity in a multiethnic, plurilingual society, requires knowledge of oneself and of the other “me”, with a view to an acceptable social coexistence. In the Republic of Congo, as in many African countries, the ethnic/nation relationship turns out to be ambiguous, even conflictual, although it can be considered positively on the fringes of any ethnocentric consideration. The appropriation of the reins of a destiny common to several peoples therefore supposes a mutual acceptance of the actors present, by opting for a cultural and/or

* Enseignante-Chercheure, Assistante au Parcours-type Psychologie, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université Marien Ngouabi ;

E-mail : florediafouka@gmail.com

** Direction Générale des Ressources Humaines et de l'Administration Scolaire ;

E-mail : christelmalot@gmail.com

*** Université Marien Ngouabi ; E-mail : nguempio@gmail.com

ideological tolerance which dwells on the essentials of the shared values. By means of direct observation and documentary research, we can take a sufficiently objective look at a problem of “living together” which remains topical in a country plagued by various psychological and socio-cultural compartments.

Keywords : Ethnicity, Nation, Identity, Social coexistence, Society.

Introduction

Le paysage socio-démographique africain est une mosaïque d’ethnies disséminées de part et d’autre des hémisphères nord et sud du globe terrestre, dans les limites des frontières coloniales scellées arbitrairement - par les puissances occidentales - lors de la conférence de Berlin qui se tint du 15 novembre 1884 au 26 février 1885, sous l’égide du chancelier allemand Bismarck. *In situ*, la conciliation des intérêts européocentristes des pays comme l’Allemagne, la France, le Royaume-Uni, le Portugal et la Belgique, a donné lieu à un partage inégal de l’Afrique, en l’absence des peuples concernés.

En privilégiant la dimension stratégique des espaces économiquement exploitables, au détriment des réalités ethnolinguistiques ou socio-culturelles des populations autochtones, cette délimitation territoriale a désagrégé des groupes ethniques importants qui se sont retrouvés malgré eux dans des espaces réduits, tantôt ouverts, tantôt enclavés. Cette configuration entérinée par la quasi-totalité des pays africains devenus indépendants, donne du grain à moudre à leurs dirigeants politiques qui doivent user de dextérité pour réunir sous la bannière d’une nation, des populations ayant différentes cultures.

Ainsi, plus de cinquante ans après leur accession à l’indépendance, les pays africains s’activent encore à relever les défis d’une coexistence sociale pacifique et/ou harmonieuse, gage d’un développement durable tous azimuts, pour tirer parti d’un potentiel humain à la fois complexe, riche et varié. Avec une soixantaine d’ethnies appartenant à quatre principaux groupes linguistiques, l’environnement socio-culturel congolais offre particulièrement un cadre d’étude intéressant pour apprécier le rapport ethnie/nation en Afrique centrale, en général.

Pour rappel, peu après la proclamation de la République le 28 novembre 1958, la République du Congo fut ensanglantée par une confrontation populaire à coloration ethnique¹ ; le changement de majorité parlementaire suite au repositionnement d'un député de l'assemblée territoriale, fit vaciller la jeune nation congolaise en février 1959. On a dénombré une centaine de morts et plus de deux cents blessés lors de ces conflits qui opposèrent les militants des deux principaux partis politiques d'alors. Momentanément, la conscience républicaine fut subjuguée par l'esprit partisan des émeutiers qui s'agglutinèrent autour des leaders censés incarner les valeurs de leurs terroirs.

Très souvent, le rapport qui s'établit entre l'espace vécu et les représentations qui en découlent, définit le destin d'un groupe et celui de ses sujets constituants. Ces différentes représentations qui exaltent « la terre-racine », enchérissent le sentiment d'appartenance au groupe social en dehors duquel tout paraît moins rassurant. Hors de cette sphère idéalisée, l'autre n'est qu'un étranger, un inconnu qui n'inspire nullement confiance.

Par mécanisme de défense, se distancer de cet « étranger/inconnu » est une solution qui paraît évidente au premier abord, et la peur de l'inconnu ainsi que le désir de sécurité et d'unité parmi les siens, exacerbent pareilles attitudes. Cette illusion groupale apporte une tentative de solution au conflit entre le désir de sécurité et d'unité d'une part, et la perte de l'identité personnelle en situation de groupe, d'autre part.

Pour autant, ce repli identitaire dans un cocon culturel ne peut occulter indéfiniment la réalité et le poids des interactions sociales que tout membre d'un groupe connaîtra - tôt ou tard - avec les sujets d'autres groupes, à titre individuel et/ou à titre collectif.

En effet, comme l'affirme D. Anzieu (1989, p. 6) : « le destin d'un groupe dépend également des attitudes des autres groupes, du contexte social global, et d'événements historiques locaux ou généraux venant fonctionner après coup comme marques et comme repères ». De concert avec C. Faucheux (1972, p. 12), l'on peut dire que : « toute la structure de l'espace de vie se résume dans la structure des relations existant entre **P** et **E**, la personne et l'environnement ».

¹ Cf. www.fresques.ina.fr - Émeutes au Congo Brazzaville.

De ce fait, dans le cas qui nous intéresse singulièrement, il est clair qu'en l'absence d'un dialogue de culture ou d'une culture de dialogue, la diversité ethnique peut générer des tensions sociales sourdes ou ouvertes, car toute diversité n'est enrichissante que lorsqu'elle est envisagée dans un esprit d'ouverture et de découverte, loin des "*a priori*" des jugements présumés que les clichés et/ou stéréotypes immobilisent dans l'aire du temps.

Ces préjugés et supputations dénotent d'une absence de lecture dynamique dès lorsqu'ils font abstraction de toute contextualisation des données factuelles à caractère social, ce qui reconforte les arguments de la confrontation, au mépris du bon sens. Une vie collective en osmose (ethnie/nation) et en symbiose (ethnie/ethnie) nécessite donc un investissement significatif aux plans relationnel et informationnel, pour qu'un « vivre-ensemble » harmonieux devienne la référence d'un modèle sociétal idéal.

La problématique de cette étude est une interrogation sur la place et l'implication socio-économique des ethnies dans la société congolaise. La question centrale de cette contribution est la suivante : quel est l'apport de la diversité ethnique dans la construction d'une nation en République du Congo ? Deux questions subsidiaires découlant de cette problématique sont à relever : la diversité ethnique est-elle une entrave sociale ou une opportunité ? Quelle est la place des ethnies et/ou des groupes ethniques dans la construction de la nation congolaise ?

Dans une démarche éclectique sous-tendue par des considérations sociologiques, psychologiques, philosophiques et linguistiques, nous aborderons cette thématique en nous focalisant sur ses variables psychologiques (idéaux, perceptions, besoins, motivations, etc.) et sociales (valeurs, normes socio-culturelles) qui ont une incidence directe sur le comportement du groupe et/ou de l'individu considéré. L'objectif de cette étude est de contribuer à la « connaissance de soi et de l'autre », dans une société qui s'ignore en ignorant les contours de son identité.

Concrètement, trois actions traduisent cet objectif : sensibiliser sur la diversité ethnique et les valeurs culturelles communes aux différentes ethnies présentes en République du Congo ; déconstruire les clichés qui alimentent et/ou véhiculent des sentiments ethnocentriques, source de tribalisme et d'exclusion sociale ; promouvoir un « vivre-ensemble »

basé sur l'acceptation et le respect de la différence, dans une société multi-ethnique plurilingue.

Aussi, le présent travail se veut être un questionnement sur (i) la nature, (ii) les enjeux et (iii) les défis des interférences identitaires que l'on peut noter dans la relation « ethnie/nation » en République du Congo, dans la perspective d'une construction identitaire fructueuse. Dans cette optique, nous pouvons émettre trois hypothèses suivantes : la diversité ethnique est source d'enrichissement culturel et de développement socio-économique ; l'unité d'une nation suppose l'inclusion sociale des différents groupes sociaux qui la composent ; la tolérance, l'altruisme et l'humanisme sont des valeurs fondamentales qui perpétuent une vie communautaire harmonieuse.

Le présent article s'articule autour de trois points principaux à savoir : un cadre théorico-conceptuel suivi d'un cadre méthodologique, avec pour point d'orgue une discussion.

1. Cadre théorico-conceptuel

La question d'ethnicité et de nationalité en République du Congo peut être saisie au travers d'une analyse conceptuelle des termes anthropologiques et sociologiques qui rendent compte des réalités psychosociales d'un agrégat humain dont la viabilité suppose une « mise en commun des énergies, des enthousiasmes, des capacités, par le moyen d'une discipline librement consentie ». Le groupe social paraît alors comme « une enveloppe [structurée] qui fait tenir ensemble des individus »² à travers « un réseau de règlements implicites ou explicites, de coutumes établies, de rites, d'actes et faits ayant valeur de jurisprudence »³. Selon D. Anzieu (1989, p. 1) :

Ce réseau, qui enserme les pensées, les paroles, les actions, permet au groupe de se constituer un espace interne (qui procure un sentiment de liberté dans l'efficacité et qui garantit le maintien des échanges intra-groupe) et une temporalité propre (comprenant un passé d'où il tire son origine, et un avenir où il projette d'accomplir des buts).

² Cf. Le Groupe et l'Inconscient – L'imaginaire groupal, Paris (France), Bordas, p. 1.

³ Ibidem.

1.1. Approche socio-anthropologique

Les notions d'ethnicité et de nationalité se rapportent à celles d'"ethnie" et de "nation" ; leur appropriation est de nature à clarifier notre sujet. Tantôt complémentaires, tantôt antagonistes, ces principaux groupes sociaux sont deux maillons d'une identité collective subit ou assumée au niveau "infra" et "supra" d'une population. La formation de cette dernière, dans les limites d'un territoire national, procède d'une construction psychosociale longue et complexe, au gré de diverses interactions sociales.

1.1.1. L'ethnie

Le mot "ethnie" vient du grec « ethnos » (peuple) ; il désigne une micro-société humaine réputée homogène, consciente de son unité et de sa différence par rapport à d'autres entités équivalentes. Le recours aux termes "ethnie" ou "tribu" établit une distance entre nous et les autres. L'ethnie traduit une réalité démographique fondée sur la conviction de partage d'une même origine et sur une communauté de langue et de culture (histoire, modes de vie, traditions artistiques et culinaires). L'ethnicité se rapporte donc à une identité ethnique, c'est-à-dire à « l'ensemble des caractéristiques culturelles partagées par les membres d'une ethnie » ; cette appartenance ethnique est intimement liée à un patrimoine culturel commun.

1.1.1.1. Ethnicité et territorialité

Au plan existentiel, l'individu ou le groupe social se distingue, entre autres, par le territoire qu'il possède et qui le responsabilise, car nécessaire à sa survie et/ou à sa plénitude. Le désir d'affirmation sur cet espace d'action et de protection, justifie son appropriation ; quitte à éloigner les éléments culturels perçus comme étrangers à la spécificité de sa culture. Ainsi, l'ethnisation d'un territoire décrit la volonté - diffuse ou manifeste - de "sanctuariser" un espace vital auquel on s'identifie.

Cette tendance à considérer sa propre culture comme la norme de toutes les autres, conduit à une territorialisation ethnique ; elle donne

lieu à une occupation spatiale monochrome qui étouffe l'expression d'une diversité culturelle.

Au regard du recensement urbain de 1975 et de plusieurs enquêtes réalisées à Brazzaville, le peuplement des quartiers se fait souvent en fonction des affinités ethno-régionales. Le sentiment d'identité ethnique, devenu très fort à Brazzaville - avec l'avènement du multipartisme en 1990 - se confond souvent avec des sentiments plus larges d'appartenance régionale, confortés par le clientélisme de certains leaders ; ceux-ci sont en quête de bastion politique pouvant assurer une réserve de voix pour leurs partis. Ce clientélisme ethno-régionaliste demeure un puissant ressort d'affiliation partisane.

À Brazzaville, la géographie des ethnies s'explique – en partie – par la logique des trajets migratoires vers la capitale. Les quartiers sud (Baongo, Makélékélé, Madibou) et sud-ouest (Mfilou, Moungali) sont majoritairement peuplés des originaires du Pool d'une part (Lari, Soundi, Kongo-boko ...), et des pays du Niari d'autre part (Kamba, Dondo, Bembe ...), tandis que les quartiers nord et nord-ouest sont peuplés par les originaires du nord (Ouenzé, Talangäi, Djiri). Au centre, Poto-Poto fait figure d'exception avec un brassage important de populations, même si au milieu de tant de populations d'origine ouest-africaine, les congolais y deviennent peu à peu minoritaires.

Cette géographie des ethnies s'explique aussi par un clivage « nord-sud », lié à une histoire politique plus ou moins récente de la République du Congo ; les conflits sociaux-politiques de 1997 corroborent cette lecture. Pour autant, l'existence d'un clivage « sud-sud » complexifie les contours de ce paradigme car quatre ans plus tôt, c'est-à-dire en 1993, la question ethnique fit irruption dans les arcanes politiques, suite à un renversement de majorité parlementaire. Les remous sociaux consécutifs à ce changement d'alliances, provoquèrent un chassé-croisé de réfugiés entre les quartiers sud et sud-ouest.

Ainsi, les populations originaires de la vallée du Niari (Niari, Lékoumou, Bouenza), minoritaires à Baongo, ont dû se réfugier dans les quartiers tel que Mfilou où elles sont majoritaires. À l'inverse, les originaires du Pool, minoritaires à Mfilou, quittèrent cette partie de la ville pour échapper à ces violences, en rejoignant les quartiers favorables à leur sensibilité ethnique. Les antagonismes inter et intrarégionaux peuvent être relevés également dans la partie

septentrionale du pays, à l'instar des dissensions « nord-nord », entre "Koyo" et "Mbossi", dans le département de la Cuvette.

1.1.1.2. Ethnicité et diversité culturelle

La diversité culturelle renvoie à la multiplicité des formes par lesquelles les cultures des groupes et des sociétés trouvent leur expression ; elle suppose, dans le cas précis du Congo, l'existence de différentes cultures au sein d'une société multi-ethnique. Cette pluralité ou variété de cultures implique l'inclusion de différentes perspectives culturelles dans une société. Si l'on s'en tient aux maux évoqués précédemment, la diversité ethnique peut conduire à des problèmes communicationnels, entraîner des conflits sociaux qui coûtent chers et qui risquent de bloquer la réalisation ou les avancées des projets de développement.

Mais, indépendamment de ces désavantages qui nécessitent une culture du consensus, la diversité culturelle est enrichissante, car elle multiplie les choix, nourrit un éventail de compétences, de valeurs humaines et de visions du monde, et tire du passé la sagesse nécessaire pour éclairer l'avenir. D'aucuns pensent que la diversité culturelle est le ressort central de l'émancipation des individus et de leurs communautés respectives, à travers diverses productions socio-culturelles. Elle est une réponse appropriée à l'aspiration des peuples à se développer dans un environnement où toutes les cultures peuvent s'épanouir.

Au plan managérial, par exemple, la diversité culturelle permet à un manager de disposer d'une ressource humaine diverse et variée. Elle aide à développer ou à maximiser les compétences des employés, d'autre part. Fort d'une variété de profils humains et/ou d'un éventail d'idées et d'expertise, une entreprise culturellement diversifiée permet aux collaborateurs de développer leurs talents et leurs compétences.

De même, au plan culinaire, divers plats régionaux enrichissent les saveurs de la cuisine congolaise ; certains mets et/ou aliments qui étaient jusque-là l'apanage d'une ethnie ou d'un groupe ethnique, sont consommés aujourd'hui par les originaires d'autres régions. C'est le cas

notamment du "*ngoulou mu makô*" (viande porcine à la banane plantin) des Bembes, du "*ntoba moubori*" (feuilles de manioc fermentées) des Kongos/Laris, du "*pondou ya mayi-mayi*" (saka-saka sans patte d'arachide) des Ngalas, du "*mongouele*" (chikwangue) des Tékés, etc. Ces recettes de cuisine font partie du patrimoine culturel congolais.

1.1.2. La nation

Le concept "nation" apparaît comme une division de l'humanité en peuples ou peuplades de langues et cultures différentes. Au début de notre ère, ce terme est d'usage courant dans les milieux ecclésiastiques pour désigner – au pluriel - les autres peuples, par opposition à Israël. C'est dans cette perspective que Saul de Tarse devenu Paul, après sa conversion au christianisme, se considérait comme « l'apôtre des nations » (Perspective biblique - 2 Timothée 1 : 11). Bien plus tard, en s'affranchissant de cette connotation, le concept nation revêtit un sens fécond et plus précis au XVIII^e siècle, en désignant l'ensemble des citoyens d'un État, indépendamment de l'État.

Dans ce sens, l'État est une notion juridique qui juxtapose une notion identitaire à travers le concept d'"État-nation" qui traduit la volonté des peuples de vivre-ensemble (nation) sur un territoire (pays) gouverné par un pouvoir politique (l'État). Cette triade sous-tend la définition juridique d'un État moderne. L'existence d'une nation suppose donc une adhésion volontaire des peuples à un idéal de vie commune.

Globalement, les principaux agrégats socio-anthropologiques se présentent ainsi qu'il suit :

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
L'humanité	La nation	L'ethnie	Le clan	La famille

1.1.2.1. Nationalité et patriotisme

Dans la construction d'une identité nationale, l'amour de la patrie ou le « patriotisme » est une force sociale indéniable. Au-delà de ses diverses applications, l'idée d'une patrie nourricière et protectrice, terre d'asile ou refuge de ses "enfants", revêt une dimension universelle. Le patriotisme désigne le dévouement d'un individu envers le pays qu'il reconnaît comme sa patrie. La hantise des apatrides, c'est d'être non

seulement sans nationalité légale, mais aussi sans droit de cité sur une terre ancestrale à laquelle on peut s'identifier passionnément.

La sociologie du patriotisme montre, en effet, la relation d'un individu avec sa nation. La persistance du patriotisme est liée à sa fonction de maintien de la cohésion du groupe national au service de l'État, dans la mesure où il favorise le respect des obligations civiques dans la société. Le degré de patriotisme dépend fortement du niveau de reconnaissance de l'individu vis-à-vis de son pays, conscient de ses privilèges en tant que citoyen à part entière (sécurité, traitement équitable, contribution à son épanouissement, etc.).

Contrairement au nationalisme qui est un terme ambivalent - vu qu'il suppose à la fois l'amour de sa nation et la haine de celle des autres - le patriotisme s'entend comme un sentiment raisonnable d'appartenance et/ou d'attachement à son pays. Les armoiries d'une nation sont autant d'éléments symboliques qui amplifient la ferveur patriotique. Chaque symbole national est un élément médiateur de la relation de l'individu au monde ; il ne se limite pas à communiquer le contenu des pensées patriotiques ou à transmettre nos affects aux autres, en les rendant explicites à nous-mêmes : il est aussi le véhicule par lequel leur contenu est modelé.

Le patriotisme amène le citoyen à glorifier le lien avec la terre natale ou la terre des origines. Au Congo, la fibre patriotique revitalise particulièrement les liens sociaux lors des compétitions internationales de l'équipe nationale de football. Les paroles de l'hymne national, chantées peu avant le début de chaque match officiel, rappellent la nécessaire unité de la nation :

Congolais, debout fièrement partout,
Proclamons l'union de notre nation.
Oublions ce qui nous divise,
Soyons plus unis que jamais
Vivons pour notre devise :
Unité, travail, progrès !

1.1.2.2. Nationalité et universalisme

L'aspiration à une identité nationale singulière est compatible à une conception universaliste qui considère l'individu comme un élément interactif d'un tout. D'une part, l'universel se nourrit du singulier et

d'autre part, le singulier se maintient dans la diversité d'un universalisme culturel. En Afrique, dans un environnement social de plus en plus globalisé, l'expression des cultures transfrontalières peut amoindrir les pesanteurs de l'héritage colonial des frontières tracées - à main levée ou à la règle - au mépris des continuum culturels sous-régionaux.

Par ailleurs, en tant que persistance de la conscience de soi, l'identité suppose la mémoire ; c'est la mémoire qui fait notre identité car il est clair qu'on ne peut être le même homme en perdant sa mémoire. Pour J. Locke (2001, p. 536) : « il n'y a que la conscience qui puisse unir en une même personne des existences éloignées, et non l'identité de substance ». L'identité, qu'elle soit attachée à une substance immatérielle individuelle ou non, est donc déterminée par la conscience. Autrement dit, le soi est déterminé par l'identité de conscience.

Ainsi, l'inscription de la Rumba congolaise au patrimoine immatériel de l'humanité, par l'UNESCO, traduit un devoir de mémoire sous-régionale ; elle amplifie l'expression d'échanges interculturels entre deux pays frontaliers qui comptent en leur sein des groupes ethniques plus ou moins identiques. Plusieurs spécialistes situent les origines de la rumba dans l'ancien royaume Kongo où l'on pratiquait une danse romantique appelée "*N'kumba*" (nombril), du fait qu'elle s'exécutait en couple, nombril contre nombril⁴.

La réappropriation de cette musique africaine, après bien des péripéties en terre cubaine, a donné naissance à la rumba congolaise dont l'histoire est intimement liée à celle des deux Congo. Les itinéraires d'autres genres musicaux confirment cette convergence culturelle qui façonne lentement - mais sûrement - la réalité d'une identité supra nationale en Afrique centrale. Ainsi, les créateurs de la mythique danse du « ndombolo », sur la rive gauche du fleuve Congo (République Démocratique du Congo), se sont inspiré de la rythmique d'une danse traditionnelle mbossi (*Engonza*), sur la rive droite du fleuve (République du Congo).

1.2. Approche ethnolinguistique

⁴ Cf. www.rfi.fr - La Rumba congolaise, de ses origines à son inscription au patrimoine immatériel de l'humanité.

Le Congo est peuplé majoritairement de peuples Bantou. Sous cette appellation qui correspond au pluriel de "muntu" (homme), les anthropologues regroupent des millions d'individus qui vivent en Afrique centrale, orientale et méridionale. Les premiers Bantou provenaient des territoires actuels du Nigeria et du Cameroun d'où ils auraient émigré, pour occuper de vastes territoires jusqu'en Afrique australe, au début de notre ère. Ce sont les Bantou qui fondèrent le royaume du Monomotapa en Afrique australe et le royaume de Kongo, en Afrique centrale (sur une partie des territoires de l'Angola, des deux Congo (RDC et RC) - de part et d'autre du fleuve éponyme - et du Gabon).

D'un point de vue linguistique, les ethnies issues d'un même groupe initial continuent à parler des langues apparentées qui conservent l'usage de nombreux mots qui demeurent inchangés, malgré l'éloignement géographique et temporel des locuteurs ; ces vocables font écho à une histoire commune, riche et dynamique. Le tableau ci-après établit une convergence vocale entre trois langues bantoue parlées par des millions de personnes dans plusieurs pays africains :

Mots	Classes grammaticales	Langues bantou		
		Kiswahili	Lingala	Kikongo
Maman	Nom	Mama	Mama	Mama
Vache		Ng'ombe	N'gombé	N'gombé
Viande		Nyama	Niama	-
Couper	Verbe	Ku-kata	Ko-kata	-
Aller		Kwenda	-	Kwenda
Arbres	Nom	Miti	-	Miti
Etourdissement		Kizunguzungu	Kizunguzungu	Kizunguzungu
Gros	Adjectif	Nene	Nene	Nene
Chaise	Nom	Kiti	Kiti	Kiti
L'huile		Mafuta	Mafuta	Mafuta
Moustique		Mbou	-	Mbou
Serpent		Nyoka	Nioka	Nioka
Tambour		Ngoma	Ngoma	Ngoma
Dents		Meno	Mino	Meno
Problèmes		Matata	Matata	-

Feu	Adjectif numéral cardinal	Moto	Moto	-
Chien		Mbwa	Mbwa	Mbwa
Cinq		Tano	Mi-Tano	N'tanu
Dix		Kumi	-	Kumi
Et/Avec	Conjonction	Na	Na	Na
Qui ?	Pronom	Nani	Nani	Nani

En langues bantou, les verbes sont précédés du préfixe "Ku" ou "Ko" à l'infinitif. Mais, l'omission de cette particule est fréquente dans des langues ayant un ancrage urbain (cas du Lari). D'ordinaire, le mode verbal précité se forme en ajoutant le suffixe "a" au radical du verbe. À la première personne de l'impératif, le verbe conjugué se termine également par "a".

Notons toutefois qu'en Swahili, les verbes d'origine arabe font exception à cette règle ; il en est de même du verbe "partir" (Kokendé) en Lingala.

L'émiettement progressif des Bantou - en plusieurs groupes ethniques - est le résultat de leurs nombreuses migrations en Afrique subsaharienne. L'ethnogenèse voudrait que tout groupe ethnique se constitue par emprunts à plusieurs groupes antécédents, ce qui permet une certaine continuité dans chaque aire culturelle où la singularité d'un groupe n'est qu'un apport supplémentaire à l'héritage commun du grand groupe humain dont elle est issue.

En République du Congo, on dénombre une soixantaine d'ethnies réparties en quatre principaux groupes linguistiques : Sangha, Ngala, Téké, et Kongo.

- le **groupe Sangha**. Cette frange de la population congolaise serait arrivée sur la bordure septentrionale de la Cuvette congolaise et dans la zone forestière de la Sangha au XVII^e-XVIII^e après J.-C., d'après plusieurs récits traditionnels⁵. Allant d'une partie du nord Congo, au confluent Congo-Oubangui – jusqu'en République Centrafricaine (RCA), le groupe Sangha est surtout présent dans les départements de la Sangha et de la Likouala. Il comprend une quinzaine de sous-groupes ethniques : Sangha-Sangha, Kweso, Ndziem, Bekwel, Bomoali, Lino,

⁵ Cf. *Atlas du Congo*, Editions J.A, 2001, Paris, p. 26-27.

Mpyemo, Pandé, Ikenga, Bakoro, Bandjongo, Bomassa, Kabonga, Bondjo, Babolé ;

- le **groupe Ngala**. Venues probablement des aires géographiques Oubangui-Congo et de la boucle du fleuve Congo, au XIV^e-XV^e siècles, les populations Ngala s'implantèrent au nord du pays, dans le département de la Cuvette, autour d'Owando, Makoua, Mossaka et le long de nombreuses rivières navigables telles que la Sangha, la Likouala, le "Kouyou" et l'Alima. On dénombre également une quinzaine d'ethnies dans ce groupe linguistique : Bangala, Mbossi, Koyo, Akwa, Mboko, Ngare, Bobangui, Likouba, Moye, Buenye, Ndongonyama, Bongili, Bokiba, Bomitaba, Enyele, Bondongo⁶ ;

- le **groupe Téké**. Les peuples Tékés seraient les premiers Bantou qui occupèrent un espace au Congo, au VII^e-XIII^e siècles ; la toponymie et les traditions orales confirment leur antériorité dans les contrées de la boucle de l'Alima et des hautes terres de la Cuvette congolaise jusqu'à la vallée du Niari. L'organisation des Tékés en royaume dit de "Makoko", connue son apogée au X^e-XII^e siècle. Ce groupe rassemble une vingtaine d'ethnies : Aboma, Antsintseke, Andzindziu, Ngungwoni, Nziku, Kukuya, Fumu, Mfumunga (Wumbu), Punu, Lumbu, Tye, Tyo, Tsayi, Tsangui, Bwisi, Eshira, Nzabi, Lale, Yaka, Ambamba, Mbeti (Mbere), Tege, Gangulou ;

- le **groupe Kongo**. Il s'étend dans le sud-ouest du Congo, de Brazzaville à Pointe-Noire. En dehors des "Loango" implantés depuis fort longtemps le long de la côte de l'océan Atlantique (XII^e-XIII^e siècle), les autres populations de l'aire culturelle Kongo n'arrivèrent en masse sur le territoire congolais qu'après la bataille d'Ambouila qui eut lieu le 29 octobre 1665 - au nord de l'actuelle République d'Angola. On compte près d'une douzaine d'ethnies dans ce groupe : Vili, Yombe, Kuny, Soundi, Bembe, Dondo, Kamba, Hangala, Kenge, Kongo-Boko, Lari.

La dynamique démographique redessine sans cesse les frontières des zones de peuplement initial des groupes et sous-groupes ethniques précités. Chaque ethnie a son propre dialecte : une langue véhiculaire qui fait office de langue maternelle. Avec le temps, les échanges ont fait émerger deux langues véhiculaires : le Lingala et le Kituba (Kikongo ya l'État). La valorisation de ces langues par les mass-médias, à la Télé et à la Radio, permet aux Congolais de communiquer entre eux - au

⁶ Idem.

niveau national - et avec leur voisinage immédiat, au niveau sous-régional, indépendamment du Français, l'unique langue officielle de la République du Congo.

2. Méthodologie

La méthodologie de cette étude se fonde essentiellement sur la recherche documentaire, pour vérifier – notamment - la conflictualité des relations interethniques et leurs interférences au plan national. Notre approche méthodologique repose sur une lecture cursive du deuxième ouvrage de Jean Malonga dont l'écriture est soutenue par un besoin d'enracinement et d'ouverture.

Au-delà de sa fiction romanesque dans *La légende de m'pfoumou ma mazono*, l'historicité de son récit transparait à travers différentes péripéties appuyées par des notes infrapaginales ; celles-ci renseignent sur les traditions Kongo/Lari en particulier, ce qui en font un document instructif, comme le confirme l'auteur (1954, p. 31) : « Nous laissons au lecteur le soin d'interpréter, comme il l'entendra, le fait authentique que nous lui rapportons. Crédule ou sceptique, nous lui décrivons intégralement ce que nous a confié la Tradition ».

En outre, l'analyse du champ lexical et des schèmes discursifs du roman, révèle sa portée sociologique et psychologique ; plusieurs termes et expressions pris en divers endroits de cette œuvre narrative, l'atteste suffisamment :

- "socialement", "tout ce qui a trait à la connaissance de l'homme", "l'humanité turbulente", "relation des hommes entre eux", "familles humaines", "l'Afrique", "société bantou", "peuples", "régions", "contrée", "groupe constitué", "groupements ethniques", "tribus", "descendants directs de la tribu", "frère de sang", "confrérie", "conférence intertribale", "clan", "l'honneur du clan", "rang social", "polariser", "coutumes rigides", "totem", "servitudes claniques", "identité des visiteurs [étrangers]", "problèmes sociaux", "guerre", "héritage", "semblables moins favorisés", "paria de la société", "nouvelle politique", "politique humanitaire", "suprématie sociale", "Cité nouvelle", "institutions sociales et économiques", "esclave affranchi", "l'égal du maître", "fraternité" - d'une part ;
- "état psychologique", "état d'âme", "moment psychologique", "meneur d'âmes", "personnalité", "vie intérieure", "facultés

psychiques", "ésotérique", "emblème sacré", "perception", "maillon psychique", "amour", "satisfaction", "bonheur", "stimulants", "réflexes excités", "admiration", "sympathie", "critiques", "frustrés", "colère", "jugement", "juge intransigeant", "opinion établie depuis l'origine de la vie", "excentricités", "mauvaise opinion", "différend", "on discerne mal l'ami de l'ennemi", "pensée de la discordance", "le pont de la haine", "concurrence", "antipathie", "rancunes", "crise d'hystérie", "insolence", "vilain langage", "opprobre", "cauchemar", "souvenirs tragiques", "moi anéanti", "l'amour propre de l'homme", "l'étau de l'effroi", "psychologues", "introspection", "tristesse", "mélancolie", "la honte d'être délaissée", "remords ou regret", "deuil" - d'autre part.

Ce puzzle des structures mentales sous-jacentes, met en relief les relations inter-ethniques et/ou inter-claniques. Les préjugés, les "a priori" ainsi que le mépris de l'autre, influencent fortement la perception d'un groupe social vis-à-vis d'un autre, et vice versa. Tendancieusement, les clichés - ou stéréotypes de toutes sortes - maintiennent plusieurs personnes dans un communautarisme aveugle. Hélas, « les clichés ont la peau dure ! ».

Il convient donc de décrypter certains mécanismes qui les occasionnent, pour déconstruire ces clichés dans la perspective d'une vie sociale prometteuse, apaisée et inclusive, en marge de tout cloisonnement psychosocial.

2.1. Altérité et altercation ethnique

Jean Malonga aborde la délicate question du rapport à l'autre sous le prisme de la convivialité et de la conflictualité dans l'aire culturelle Kongo, au-delà des frontières coloniales. L'altérité est positivement envisageable lorsque "autrui" ou l'autre est un moyen d'affirmation de soi et négativement perceptible, lorsque cet "autre-moi" est perçu comme un obstacle à la réalisation de soi. Dans ce dernier cas, l'altérité est source d'altercation ou de conflits de toutes sortes.

Les dernières pages de *La légende de m'pfoumou ma mazono* font état d'un conflit social à caractère ethnique qui opposa les partisans de Kimviri de Boko à ceux de Boueta M'bongo de Kimpandzou. À tort, la situation géographique des protagonistes - de part et d'autre de la rivière Loufoulakari - a fait de ce cours d'eau mentionné dès la première page du roman, le symbole d'une ligne de démarcation entre deux ethnies qui ont « *les mêmes mœurs et parlent le même idiome* » :

- les Kongo de Boko sur la rive droite, d'une part ;
- et les Lari sur la rive gauche, d'autre part.

La collaboration des uns avec les négriers portugais et l'opposition des autres à cette collaboration, à la fin du XIX^e siècle, a cristallisé cette confrontation. Le constat suivant est fait par l'auteur du roman au niveau des pages 152 et 153 :

[...] les Bakongo [de Boko] ont beaucoup d'échanges commerciaux avec les négriers portugais d'Angola et les Anglais qui sillonnent les côtes de l'océan atlantique. [...] Ils s'enorgueillissent des richesses amassées à ce trafic : fusils à pierre, poudre de chasse, tapis rouges et de Hollande, perles en verre coloré, cotonnade qu'ils échangeaient contre de l'ivoire et des esclaves, ...

Ce fait conjoncturel est à relativiser pour ne pas l'appréhender comme un habitus ou une norme sociale. Parlant de l'humanisme Kongo, D. Ngoïe-Ngalla (2013, p. 81) affirme :

La réduction d'un individu en esclave..., est vécue chez les Koongo comme une anomalie, un dysfonctionnement de l'ordre social lui-même. Voilà pourquoi ils laissent à l'esclave qui reste malgré tout un humain, la possibilité de devenir mfumu, celui qui a le pouvoir de décision et qui donne des ordres.

On ne saurait donc imputer - de façon unilatérale - la fortune des Kongo de Boko à ce négoce insolite, au risque d'ignorer le fruit de leur dur labeur dans les cultures agricoles commerciales, entre autres. Dans la région du Pool, les Kongo de Boko avaient accepté de cultiver les cultures exotiques imposées par l'administration coloniale en 1930, tandis que les Sundi ainsi que leurs voisins Lari avaient considéré cette initiative européenne comme une agression contre leurs traditions ancestrales.

À ce propos, C. Kinata (2001, p. 16) rapporte ce qui suit :

Les arachides rouges, par exemple, alors qu'elles sont acceptées par les Bakongo, suscitent une vague de mécontentement frisant le mysticisme. Le chef Kongo, un Sundi de Mpangala, qui les accepte passe pour un être aliéné et ces arachides rouges porteront son nom, Buyayaba bwa ta Kongo,

c'est-à-dire l'aliénation de Monsieur Kongo. Ces oléagineux sont un cadeau dangereux, pensent les Basundi. Les poulets non plus ne veulent pas les manger, ils ne les picorent même pas.

La religion peut nous aider également à cerner ces antagonismes inter-ethniques. L'influence de la culture anglosaxonne du protestantisme, chez les Kongo de Boko en général, et celle de la culture latine du catholicisme romain chez bon nombre de Lari, a façonné - dans une certaine mesure - les différentes attitudes et perceptions des uns et des autres. Il sied d'avancer, en dépit de ces différences culturelles, car l'avenir est devant et non derrière !

Aujourd'hui, les mariages inter-ethniques entre ces deux ethnies sont légion et les sujets bi-ethniques issus de ces unions le sont davantage. Dans les grandes villes du Congo, bon nombre de Kongo-Boko s'expriment en Lari et la plupart des Lari ont conscience de leur séjour à Boko (Bôka)⁷ avant de migrer dans les contrées de la rivière Lulari (ou Luladi), sur la rive gauche de la Loufoulakari. L'heure est à la reconnaissance des uns au travers des autres, et vice versa.

2.2. Socialité et dialogue des cultures

Dans une société multiethnique, plurilingue, le « vivre-ensemble » requiert une culture du dialogue qui se traduit concrètement par un dialogue des cultures. Au centre de la nouvelle Cité bâtit par "M'Pfoumou Ma Mazono", se trouve le « M'bongui », un lieu de dialogue, d'échanges ou de "pourparlers" en vue de bâtir des compromis et favoriser le rapprochement ou la connaissance mutuelle. Ce dialogue est l'expression d'une ouverture aux autres cultures.

Dans cette optique, il convient de trouver les moyens qui peuvent faciliter la compréhension entre les différentes cultures, tout en permettant à chacun de préserver sa production culturelle. Pour ce faire, ce dialogue culturel ou interculturel doit jouir d'un espace fertile, en marge des pesanteurs de l'ignorance, la violence et la peur de l'autre : grâce à la connaissance d'autrui, dans le respect mutuel, l'amitié et l'écoute.

C'est à la faveur de ce dialogue que l'on pourra savourer les fruits d'une cohésion sociale acceptable, une paix allant au-delà de la simple

⁷ Synonyme de "lieu de résidence au terme d'une pérégrination".

absence de conflits armés. Il est clair, au regard de l'Histoire, que les sociétés ne peuvent pas vivre en autarcie ; toute société qui s'isole porte atteinte à son avenir. La viabilité et/ou la pérennité d'une culture n'est donc possible que lorsqu'elle se maintient en état de dialogue constant avec tous ceux qui ne partagent pas la même opinion. Sur ce registre, la tolérance demeure le maître mot.

3. Discussion

L'émergence d'une nation congolaise sur l'étendue de son territoire national, nécessite une clarification du rapport ethnie/nation, aux triples plans : juridique, économique et social. Si au plan juridique, l'arsenal législatif et réglementaire dont le Congo dispose, constitue un atout significatif pour une construction nationale inclusive, il n'en est pas de même au plan socio-économique où des vues communautaires étroites des groupes ethniques, claniques ou de systèmes tribaux, interfèrent - insidieusement - dans la gestion de la chose publique, sans égard à l'intérêt général de la nation.

Selon J.-P. Missie (2012, p. 117) : « Aujourd'hui encore, la politique propulse au sommet de la hiérarchie sociale ceux qui par (...) le hasard de la naissance - beaucoup plus que par le profil - se trouvent du côté du "bon groupe ethno-départemental" ou du bon clan ».

Effectivement, il n'est pas rare de voir dans certains cabinets ministériels, des hauts cadres entourés essentiellement de ressortissants de leur « coin », c'est-à-dire des originaires de leur contrée avec qui ils peuvent "patoiser" discrètement, et ce, à l'insu des ressortissants d'autres régions qui inspirent peu confiance, parce que jugées étrangers à la sensibilité culturelle du manager en chef.

Dans pareil cas, le recrutement par test ou concours, pour sélectionner les profils adéquats – en cas de vacances de postes - est délaissé au profit d'une sélection par "parrainage" ethnocentriste qui fait abstraction des compétences réelles des candidats, ce qui tend à favoriser la survenue d'un "isolat" au sein d'une administration publique censée être impartiale. Or, une société en quête de progrès mise sur la performance professionnelle et la réussite personnelle.

Substantiellement, cette mentalité délétère est présente dans un crédo devenu populaire que nous pouvons énoncer par une construction inter-dialectale qui juxtapose deux adages bantou :

Langues	Mbossi/Koyo	Kongo/Lari
Enoncé	« Moro obosso »	« Wendi ku zulu, wâku wa teekela ko »
Traduction	Il faut avoir "un homme devant"	Il faut avoir un précurseur "pour aller au ciel"

Ainsi, l'exclusion socio-professionnelle des « autres » est scellée par les promoteurs des valeurs non républicaines ; « *exclus à divers degrés des principaux vecteurs d'inscription sociale que représentent, le travail, la consommation et la participation à un réseau relationnel, ces derniers se voient apposer l'étiquette de perdants* »⁸. Malgré eux, les marginalisés sont chargés d'une identité sociale négative. Finalement, comment doit-on construire une nation et qu'est-ce qui fait que l'on s'attache fermement à son pays ?

Assurément, c'est la poursuite d'un idéal d'égalité, de justice et de bien-être social qui donne force au lien social dans une société moderne où le droit au travail conditionne l'estime sociale, l'estime de soi ; celle-ci constitue une énergie indispensable à la réalisation de soi. Cette participation à la vie sociale, par le travail, repose sur le fragile équilibre qui s'installe entre la place que réclame l'individu et celle qui lui est socialement attribuée.

Dès lors, le rôle social permet à l'individu d'acquérir une fonction sociale (valeur sociale) et d'obtenir de la dignité (valeur morale) ; la frontière entre l'insertion et la désinsertion s'établit donc autour de cette négociation constante.

Pour G. Ouellet (2007, p. 20) qui cite J.-M. Queiroz :

La forme d'exclusion la plus prégnante des sociétés contemporaines semble bien liée aux difficultés temporaires ou prolongées d'accès au marché du travail. Ce n'est pas la seule, mais elle l'emporte par ses conséquences et son ampleur sur

⁸ Cf. Identité et itinérance : les stratégies identitaires dans le processus de désinsertion sociale – Mémoire de Maîtrise en Sociologie, Montréal (Canada), Université du Québec, 2007, p. 9.

toutes les autres, à commencer par l'épreuve identitaire qu'elle impose à ceux qui en sont les victimes.

En tant que « *processus de mise à l'écart de la société d'un individu ou d'un groupe d'individus, dans des positions considérées comme inférieures* »⁹, l'exclusion sociale se caractérise par un cumul de handicaps sociaux (échec scolaire, pauvreté, précarité de l'emploi, chômage...). Il s'agit donc d'une rupture du lien social qui peut être compris en retraçant - notamment - le parcours des individus qui peinent à s'intégrer économiquement (accès à l'emploi) et dont l'affiliation sociale ou l'appartenance à un groupe est peu reluisante, ce qui occasionne une perte de relations sociales et donc une marginalisation à terme.

Incontestablement, l'économie joue un grand rôle dans la construction d'une nation. En Allemagne, par exemple, ce ne sont pas les conséquences politiques de la Réforme qui unifièrent les peuples germaniques ; c'est plutôt le développement économique des États allemands (Länder) qui fit l'unité allemande. Bien que partisane d'une unité nationale par le sang, la langue et le territoire, l'école de la géopolitique allemande a fini par concilier l'idéologie d'une appartenance raciale à la nécessité d'une adhésion volontaire des individus en quête d'un bien-être social.

De même, si l'on se réfère à la réunification de l'Allemagne, après la chute du mur de Berlin, on se rend compte que c'est au plan économique que l'arrimage de la République Démocratique d'Allemagne (RDA) aux standards de la République Fédérale d'Allemagne (RFA) s'est opérée. L'Est et l'Ouest ont pu fusionner sans trop de difficultés en optant pour une intégration socio-économique à l'échelle nationale, sans discrimination.

Le Congo a tout à apprendre du modèle allemand ; sous la bannière d'un État/nation, la synchronisation du développement économique et social de ses départements favorisera sans nul doute, l'intégration sociale des différentes ethnies.

De l'avis de M. Mauss (2014, p. 18) :

⁹ Cf. Science & techniques Sanitaires et Sociales, 1^{re} ST 2S, Programme 2007, Nathan, p. 84.

[...] il ne peut y avoir nation sans qu'il y ait une certaine intégration de la société, c'est-à-dire qu'elle doit avoir aboli toute segmentation par clans, cité, tribus, royaumes, domaines féodaux » ; « dans les nations d'un type naturellement achevé, cette intégration est telle, qu'il n'existe pour ainsi dire pas d'intermédiaire entre la nation et le citoyen [...] ».

La construction d'une nation passe par l'amélioration des conditions de vie de chaque individu, sans discrimination, l'appartenance ethnique ou religieuse n'étant pas un critère d'éligibilité sociale. C'est ainsi que l'on pourra exorciser les vieux "démons" du tribalisme, pour bâtir une nation congolaise résiliente, riche et prospère.

Conclusion

En définitive, dans la perspective d'une construction identitaire nationale en République du Congo, un dépassement des clivages ethniques s'impose à tous, pour que la diversité culturelle soit une source d'enrichissement.

Ce n'est pas la multiplicité d'ethnies qui constitue une entrave à la réalisation d'un projet national ambitieux mais son utilisation à mauvais escient, dans la non prise en compte de l'intérêt général, qui est potentiellement déstabilisante pour la société.

Malgré quelques hiatus, la vision d'un destin commun à différentes sensibilités ethniques demeure vivace sur l'étendue du territoire national, soixante-deux ans après l'indépendance. En toute objectivité, les raisons de "vivre-ensemble" sont plus nombreuses que celles de vouloir faire cavalier seul. L'invité d'un monde globalisé est celui de l'universalisme, pour rapprocher différentes ethnies par des valeurs de justice sociale, d'égalité, de fraternité, de solidarité et de paix, dans le respect de la différence, étant à même de se reconnaître l'un dans l'autre.

Parlant d'identité nationale congolaise, A. Yila (2013, p. 211) estime que « rien ne vaut tant la "congolité" que son triomphe sur tout ce qui freine l'émergence d'une nation congolaise, une et indivisible ». Pour lui :

La congolité est à la fois un devoir et une exigence d'accomplissement de soi pour les autres et des autres pour soi.

Une nation n'est véridique que par la conjonction intellectuelle, matérielle et spirituelle de ceux qui la constituent ou œuvrent à son avènement.

Par conséquent, un changement du logiciel mental des congolais est à envisager pour un futur possible en République du Congo. Cette construction identitaire nationale qui agrège différentes identités régionales, nécessite une participation des leaders d'opinions ainsi que celle des relais communautaires (chefs de famille, chefs coutumiers, ...), pour ériger des ponts et non des murs dans la société. Ce processus dynamique de socialisation devrait se faire également avec l'apport d'autres agents de socialisation (l'école, les médias, le milieu professionnel, les institutions religieuses), pour que le citoyen "lambda" apprenne et intériorise les normes sociales et les modes de vie d'une société multi-ethnique moderne.

Enfin, pour lier l'acte à la récrimination du verbe, il convient de se défaire concrètement de l'escalade des termes clivants, vecteurs d'antagonismes ; c'est là un pas supplémentaire dans la poursuite de cet idéal commun du « vivre-ensemble ». Bien qu'apparemment anodine, l'évolution sémantique des mots tels que « Brazza-nord » et « Brazza-sud », après les conflits socio-politiques de juin 1997, cristallisent une bipolarisation ethno-régionaliste.

En effet, au-delà de leur portée géographique, ces termes traduisent au plan psychosocial, une balkanisation du périmètre urbain de la ville de Brazzaville. Pour mémoire, pendant la guerre froide, des vocables similaires (Berlin-Est et Berlin-Ouest) perpétuaient un clivage "Est-Ouest", en Allemagne, à travers le mur de Berlin, une clôture en béton que l'on qualifiait - à juste titre - de « rideau de fer ». Le maintien d'une cohésion sociale dépend aussi de la réprobation de "l'asocial" - au niveau du langage - par les différents acteurs et/ou membres de la société, quelle que soit leur appartenance ethnique.

Bibliographie

- ANZIEU Didier, 1984, *Le groupe et l'Inconscient – L'imaginaire groupal*, Paris (France), Bordas, 234 p.
- BALANDIER Georges, 1955 – (2de éd. 1985), *Sociologie des Brazzavilles noires*, Presses de Sciences Politiques, 306 p.
- DEVAUGES Roland, 1984, *Atlas de Brazzaville*, Paris (France).
- ORSTOM - *Travaux et documents n° 180*, 100 planches.

- DIAFOUKA-BITSOUA Fanely Flore Sandrine, 2007, *Les problèmes des adolescents vivant en familles monoparentales* - Mémoire de Maîtrise en Psychologie pathologique et clinique, Brazzaville (Congo), Université Marien N'Gouabi, 69 p.
- INRAP (dir.), 1982, *Eléments de grammaire Kituba*, Paris (France), Nathan, 32 p.
- KINATA Côme, 2001, *Les ethnochefferies dans le Bas-Congo Français - collaboration et résistance 1896-1960*, Paris (France), l'Harmattan, 256 p.
- La Bible Scofield, 2000, Genève (Suisse), Société Biblique de Genève, 1712 p.
- LEONET Laurence et Cie, 2007, *Science & techniques Sanitaires et Sociales - Programme 1^{re} ST 2S*, Nathan, 286 p.
- LEWIN Kurt, 1972, *Psychologie dynamique. Les relations humaines*, Paris (France), PUF, 296 p.
- LOCKE John, 1690, « Essai sur l'entendement humain », *Livre II*, chap. 27, trad. J.-M. Vienne, Librairie philosophique J. Vrin, 2001, p. 536-537.
- LOUMOUAMOU Daniel et NDINGA MBO Abraham, 2001, « Histoire et peuplement », *Atlas du Congo*, Paris (France), Éditions J.A., p. 26-27.
- LOUSSAKOUMOUNOU MALONGA Christel, 2021, *L'utilisation des cadres à la direction générale des ressources humaines et de l'administration scolaire – Note de recherche en CESAE*, Brazzaville (Congo), ESGAE, 38 p.
- MALONGA Jean, 1954, *La légende de m'pfoumou ma mazono*, Paris (France), Présence Africaine, 155 p.
- MAUSS Marcel, 2014, *La nation : Eléments de politique moderne*, Paris (France), PUF, 408 p.
- MISSIE Jean-Pierre, 2012, *Histoire et sociologie de la pauvreté en Afrique*, Paris (France), L'Harmattan, 188 p.
- NGOIE-NGALLA Dominique, 2013, « Les fondements anthropologiques de l'humanisme Koongo saisis à travers une analyse des concepts Muntu, Ki-muntu et Mfumu », in *Valeurs Kongo – Spécificité et universalisme*, Paris (France), L'Harmattan, p. 81-85.
- OUELLET Guillaume, 2007, *Identité et itinérance : les stratégies identitaires dans le processus de désinsertion sociale* –

Mémoire de Maitrise en Sociologie, Montréal (Canada),
Université du Québec, 109 p.

PIGEONNIERE Anne Lerebours et MENGHO Bonaventure Maurice
(dir.), 2001, *Atlas du Congo*, Paris (France), Editions J.A., 76p.

YILA Antoine, 2013, « L’humanisme Kongo dans la littérature
nationale congolaise », *Valeurs Kongo – Spécificité et
universalisme*, Paris (France), L’Harmattan, p. 193-223.